

FORMATION MÉTIER : NOUVELLE NOMENCLATURE VPH POUR LES PRESCRIPTEURS

OBJECTIFS :

- S'approprier la nouvelle nomenclature
- Acquérir les connaissances médico-techniques utiles au choix d'un VPH
- Connaître les parcours de prise en charge dans le cadre de la vente, de la location des VPH
- Connaître la réglementation applicable en matière de cumuls, renouvellements, garanties et réparations

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Diaporama ;
- Supports pédagogiques des cours ;

Formatrices spécialisées dans les domaines médico-techniques liés au handicap moteur :

Céline FORFERT
Ergothérapeute

Géraldine CATEL
Ergothérapeute

Formatrices spécialisées dans la réglementation VPH :

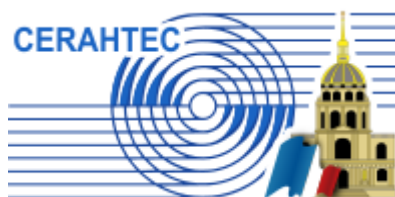
Fabiola LAURENT
Responsable UEFD

Laura TAIONI
Adjointe responsable UEFD
Documentaliste

TARIF

450€ net

PROGRAMME DE LA FORMATION



Nouvelle nomenclature VPH pour les prescripteurs

Module médico-technique

- Classes et catégories de VPH
- Exigences de conception
- Les adjonctions et PAP

Module réglementaire

- Les VPH à l'achat et les modalités de prise en charge
- Les cumuls
- Les renouvellements
- La location des VPH et les modalités de prise en charge
- Les forfaits MAD et livraison
- Les réparations
- Les garanties
- Les dispositifs d'éclairage

Evaluation des acquis de la formation

Certificat de réalisation

DURÉE DU STAGE

**1 journée en présentiel de
9h00 à 17h00**

LIEU de STAGE en présentiel :

CERAH ,1, Bellevue
57147 Woippy

PUBLIC CONCERNÉ

Les prescripteurs : médecins,
médecins MPR,
ergothérapeutes, médecins
conseils CPAM / MSA ...

PRE-REQUIS

Connaissance du domaine
médical

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux
personnes à mobilité réduite et
malentendantes.

Des mesures d'aide adaptées
à une situation de handicap
peuvent être proposées selon
le besoin.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

CALENDRIER 2025

En présentiel

17 avril 2025
7 mai 2025
15 septembre 2025
2 octobre 2025
6 novembre 2025